



Commune de Morrens - place du Village 1 - 1054 Morrens - 0217319530

population@morrens.ch – www.morrens.ch

Annnonce de départ de la commune

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Origine :
Etat civil :
Date d'état civil :

Membres de la famille compris dans l'annonce de départ :

Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :

Adresse à Morrens :

Rue : No :
1054 Morrens VD

Si vous êtes propriétaire de votre logement, vous êtes prié de compléter votre relevé de consommation d'eau le jour de votre départ et l'envoyer à l'Administration communale bourse@morrens.ch

DATE DE DEPART :

Nouvelle adresse :

Rue : No :
NPA et Localité :
Chien : Oui Non

Important : pour les annonces adressées par courrier ou courriel, joindre une copie de/des pièces d'identité, faute de quoi le départ ne sera pas traité.

Date : Signature :

La loi impose à chacun l'obligation d'annoncer personnellement au contrôle de l'habitant :
Son arrivée, son départ, son changement d'adresse, tout événement d'état civil le concernant, dans les 8 jours.